

QU'EST-CE QU'UNE VILLE LIBRE SANS TABAC ?

Une Ville Libre Sans Tabac est une ville dont l'ambition est d'améliorer la santé, le bien-être et la qualité de vie de ses habitants, qu'ils soient fumeurs ou non. Pour y parvenir un ensemble de mesures de réduction et de prévention du tabagisme sont mises en œuvre progressivement, contribuant à faire de cette ville « une ville où il fait bon vivre » : développement d'espaces publics sans tabac, opérations de sensibilisation et de prévention, aide à l'arrêt des fumeurs, contrôle de l'application de la législation sur le tabac - vérification du respect des interdictions protecteurs : interdiction de la vente aux mineurs, de fumer dans les lieux publics, de faire de la publicité pour les produits du tabac et de la nicotine etc.

Ville Libre Sans tabac est un projet expérimental novateur !

- **Ça n'est pas une ville sans fumeurs**, même si les enjeux principaux de ce projet sont de s'inscrire dans la perspective d'une [génération sans tabac prévue pour 2032](#), de prévenir l'entrée dans le tabagisme, d'aider plus particulièrement les fumeurs de la ville à arrêter et de débanaliser la consommation de tabac.
- **Sur la base d'une démarche de co-construction avec les villes**, le projet Ville Libre sans Tabac est coordonné à l'échelon local dans le cadre d'un Programme Local de Lutte contre le Tabac, adapté à chaque ville. Sa mise en œuvre concerne des mesures incontournables démontrées comme efficaces et des dispositions complémentaires éventuelles spécifiques à la situation de la ville.
- **Le projet est soutenu financièrement depuis 2019 par l'ARS** (Agence Régionale de Santé) du Grand Est.
L'association Grand Est Sans Tabac (GEST), coalition d'organisations de la société civile impliquées dans la lutte contre le tabagisme dans le Grand Est, est le porteur du projet avec le Comité national contre le tabagisme (CNCT).
- **Les villes de Joinville, de Nancy et de Thionville ont été choisies en qualité de villes-pilotes** pour expérimenter ce dispositif « Ville Libre Sans Tabac ».
- **En effet, avec une proportion de fumeurs quotidiens plus importante dans la région (30,1%)** qu'à l'échelle nationale (26,9%), ces trois villes ont décidé d'agir pour enrayer le problème du tabagisme dans leur localité et contribuer à faire de leur ville une localité où « il fait bon vivre ». Une telle initiative est de nature à intéresser d'autres villes.
- **Ce projet bénéficie d'un soutien massif de la population.** Selon un sondage mené par l'Institut d'études Audirep, auprès d'un échantillon représentatif de la population des plus de 18 ans de ces villes, la majorité des habitants soutiennent la transformation de la mairie en lieu sans tabac (91% des répondants et 85% des répondants fumeurs).

L'info **TABAC** du MOIS

Plus de 9 habitants sur 10 pensent également qu'il est important de garantir un droit à respirer un air pur et à ne pas être exposé au tabagisme passif.

Et 8 habitants sur 10 sont en faveur d'une mise en œuvre d'un programme local de lutte contre le tabagisme dans leur ville.

► **Déployée sur une première période de 3 ans, l'opération consiste à la mise en place d'actions en direction de la population, telles que :**

- La transformation de la Mairie de la ville en lieu sans tabac exemplaire,
- L'aide à l'arrêt des fumeurs,
- La prévention du tabagisme des jeunes,
- La diminution du tabagisme passif,
- La création et l'extension d'espaces publics sans tabac dans les parcs, les abords des écoles, les lieux d'activités sportives, etc.,
- L'accompagnement d'établissements à se libérer du tabac, comme les universités, les administrations, les entreprises, etc.,
- Des actions d'information et de prévention auprès du grand public lors de manifestations publiques, d'événements tels que le Mois sans tabac et la Journée mondiale de lutte contre le tabac,
- Des contrôles afin de faire respecter les interdictions protectrices que sont l'interdiction de ventes aux mineurs, l'interdiction de fumer dans les établissements scolaires et dans les espaces sans tabac, etc.,
- Empêcher le lobby du tabac de bloquer ou de saper les mesures soutenues par les habitants.

Retrouvez le pouvoir sur votre santé, arrêtez de fumer !

Faites-vous aider par un professionnel de santé de votre ville,

Et consultez **Tabac Info Service** au **39 89** et sur **www.tabac-info-service.fr**

Avril 2022
©Ville Libre Sans Tabac